

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 24 janvier 2022

**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 JANVIER 2022**

## Budget, éducation, logement bleus et soutien à la culture à l'ordre du jour

Pour respecter de façon la plus stricte possible les gestes barrières et en particulier les distanciations sociales dans le contexte de multiplication des contaminations à la covid 19, c'est à nouveau en visioconférence que se réunira vendredi 28 janvier le prochain Conseil municipal, sous la présidence de Johanna Rolland. Parmi les sujets à l'ordre du jour, le vote du budget prévisionnel 2022, l'avancée du schéma directeur des écoles nantaises, le déploiement des logements bleus pour les personnes âgées, ou encore un projet de friche culturelle à Mellinet.

### Poursuite de la concrétisation des engagements municipaux en 2022 : un budget prévisionnel de 576,7 M€

Le débat d'orientations budgétaires de décembre a permis de présenter la stratégie financière de la Ville ainsi que son programme d'investissement pour le mandat. En Conseil municipal le 28 janvier sera présenté le budget prévisionnel 2022 pour financer les projets et concrétisations municipales de cette année. Ce budget de 576,7 M€ illustre les priorités de la Ville : l'éducation, la proximité, la sécurité, la vie sociale, la solidarité et la transition écologique.

Le contexte financier reste contraint pour les collectivités françaises, et la crise sanitaire pèse sur les équilibres financiers de la Ville. Pour pouvoir répondre concrètement et en proximité aux enjeux de l'égalité réelle et de l'urgence sociale, tout en agissant face à l'urgence climatique, la Ville utilisera tous les leviers : l'épargne, l'emprunt, l'optimisation de ses services publics et la fiscalité. Après 11 années sans hausse d'impôt, la Ville fait le choix d'une augmentation adaptée de la taxe foncière en 2022, la seule au cours du mandat.

### Les écoles nantaises au cœur des priorités

Dans la continuité de la mise en œuvre du schéma directeur des écoles nantaises, les projets d'écoles s'affinent et prennent forme dans l'ensemble des quartiers. Ainsi, après le choix en décembre dernier des équipes d'architectes pour les écoles Joséphine-Baker sur l'île de Nantes et Chauvinière à Nantes Nord, le prochain Conseil municipal votera le choix du maître d'œuvre pour les écoles Freinet-Ange-Guépin à Malakoff, prenant en compte la singularité de la pédagogie Freinet, et Camille-Claudel/George-Sand à Nantes Nord. Ces deux écoles font en effet partie des projets de restructuration et extension de 23 écoles qui sont en cours ou à l'étude, auxquelles s'ajoutent la construction de 7 nouvelles écoles, pour un montant global de 210 M€ sur ce mandat.



© Atelier Belenfant Daubas Architectes

### La Ville de Nantes renforce le dispositif des « logements bleus » pour atteindre 2000 logements labellisés en 2026

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs du territoire. D'ici 2030, nous compterons près de 12 000 personnes âgées de plus de 65 ans supplémentaires. Pour répondre aux besoins de ces seniors, qui aspirent pour la majorité d'entre eux à bien vieillir chez eux, la Ville de Nantes agit et s'engage. Aussi, le dispositif des « logements bleus » est prolongé et monte en puissance. Depuis 16 ans, celui-ci est mis en place par la Ville, avec des bailleurs sociaux, pour permettre aux personnes âgées aux revenus modestes de rester chez elles le plus longtemps possible grâce à des logements sociaux adaptés, associés à des services pour prévenir et accompagner la perte d'autonomie. Un millier de logements adaptés ont déjà vu le jour à

Nantes. La Ville adapte et renforce aujourd'hui le dispositif, et s'associe à 2 nouveaux bailleurs sociaux, pour atteindre 2000 logements bleus d'ici 2026, dont 200 logements transformés dès cette année 2022.

### A Nantes, un projet de lieu culturel dans l'ancienne caserne Mellinet et des aides d'urgence COVID pour les artistes plasticiennes et plasticiens



A Nantes, « cité des artistes », la culture est placée au cœur des enjeux de transitions et de politique publique. Les objectifs du mandat 2020-2026 sont de garantir la présence et la diversité des artistes sur le territoire, tout en favorisant la rencontre avec les habitantes et habitants avec des ressources culturelles de proximité et des pratiques mobiles dans toute la ville. C'est dans ce contexte que la Ville de Nantes a imaginé, en lien avec des structures culturelles investies, un projet de friche culturelle au sein de l'ancienne caserne Mellinet, bâtiment conservé de 2300m<sup>2</sup>. Ce projet sera soumis au vote du Conseil municipal du 28 janvier 2022. Par ailleurs, sera également proposée au vote du Conseil municipal une aide de 150 000€, au titre du Plan de soutien exceptionnel au secteur culturel lié à la crise sanitaire. Celle-ci sera accordée aux artistes plasticiens et plasticiennes pour l'année 2022.

### Charte de déontologie : quel est le bilan 2021 ?

En juin 2014, la Ville de Nantes a été l'une des premières villes de France à mettre en place une charte de déontologie, après Paris et avant Rennes. Dès le début de ce mandat 2020-2026, Johanna Rolland s'était engagée à faire adopter une nouvelle charte avec de nouvelles mesures, y compris sur le lien avec les citoyens et sur la prise en compte de l'exigence écologique. Après une première année de mise en œuvre, quels sont les engagements réalisés ?

En octobre 2020, le Conseil municipal adoptait une nouvelle charte de déontologie qui repose sur cinq principes fondamentaux : l'intérêt général, la probité, l'impartialité, l'exemplarité, la transparence. Le 4 décembre 2020, les élus municipaux votaient un nouveau règlement intérieur pour le Conseil municipal. Ils ont alors pris plusieurs engagements et, parmi ceux-ci, figurent l'installation d'une commission d'éthique et transparence à la Ville de Nantes, la désignation d'un déontologue commun aux deux collectivités, la diminution des indemnités de fonction des élus en cas d'absence injustifiée... Point d'étape sur un sujet important pour favoriser la confiance des citoyennes et des citoyens dans la démocratie.

### La Ville de Nantes s'engage à réduire significativement la place de la publicité sur l'espace public d'ici 2 ans

Le 10 décembre dernier, le Conseil métropolitain a approuvé à l'unanimité la délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de Règlement Local de Publicité métropolitain (RLPm). Comme pour les autres communes de l'agglomération, il est demandé au Conseil municipal de Nantes d'approuver ce projet, avant une adoption définitive par le Conseil métropolitain en juin prochain.

Cette délibération propose de réduire la place de la publicité à Nantes avec des changements significatifs mis en œuvre d'ici deux ans. Deux exemples : retirer 40 % des panneaux publicitaires de l'espace public et éteindre toutes les publicités et enseignes lumineuses la nuit de minuit à 6h. Mieux réglementer l'implantation de la publicité en ville, au-delà même de ce que permet la réglementation nationale, est une volonté forte des élus. L'enjeu, c'est de protéger l'environnement paysager de Nantes, c'est favoriser la transition énergétique et écologique.